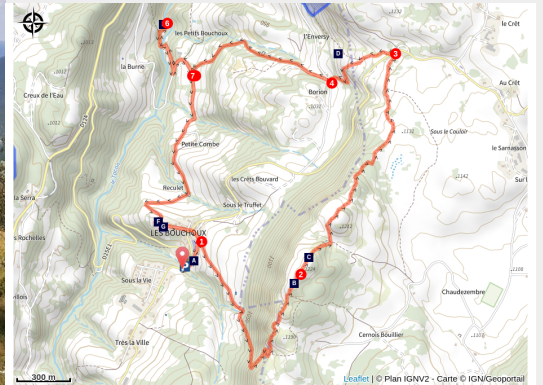


La Croix des Couloirs

Haut-Jura Saint-Claude



La Croix des Couloirs (Guillaume jeantet/Jura Tourisme)



Laissez-vous embarquer dans cette magnifique randonnée. Des Bouchoux jusqu'à la cascade du Moulin en passant par la croix des Couloirs. Entre forêts ombragées, panoramas dégagés et chute d'eau rafraîchissante. Une parenthèse nature à savourer sans modération.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 422 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Géologie, Naturel

Itinéraire

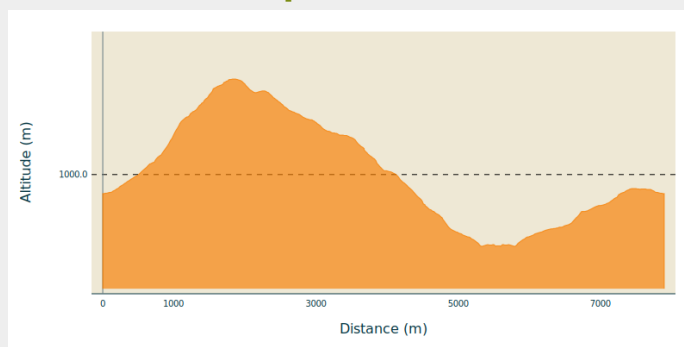
Départ : Les Bouchoux, en face du bar épicerie des couloirs

Arrivée : Les Bouchoux, en face du bar épicerie des couloirs

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Les Bouchoux
2. La Pesse

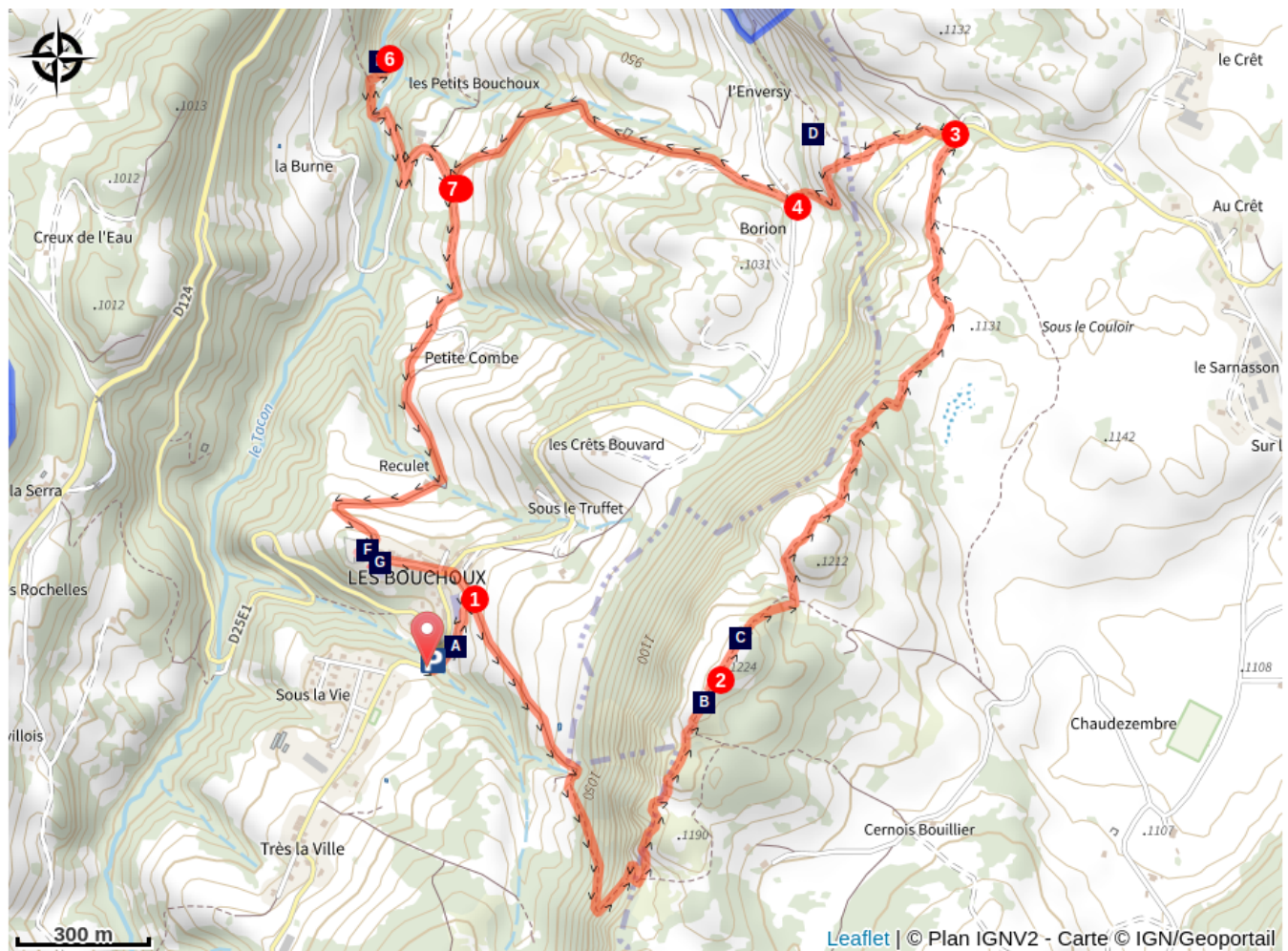
Profil altimétrique



Altitude min 831 m Altitude max 1225 m

1. Depuis le poteau **LES BOUCHOUX**, départ des randonnées, au pied du village à proximité du bar-épicerie, l'itinéraire (balisage jaune et rouge) monte à droite la petite route parallèle à la D 25 E1 jusqu'au poteau **Bonneville**.
2. Le chemin des Couloirs grimpe à droite et passe devant un réservoir. Avant une étable, montez par un sentier étroit pour gagner une forêt. Le chemin débouche sur une crête rocheuse (prudence !). Suivez la ligne de crête jusqu'au poteau **LA CROIX DES COULOIRS**.
3. Par la crête, rejoignez le poteau **Couloir Guichard** (ancien tremplin de saut à ski). Soyez vigilant, le chemin de crête est dangereux ; pensez à vous munir de chaussures adaptées. Prenez vers le nord (balisage jaune) et, à travers pâturages et pré-bois, gagnez la D25 au poteau **LA CROCHÈRE**.
4. Suivez la route sur la gauche, puis rejoignez le chemin qui se trouve à droite. Depuis le poteau **Sur l'Enversy**, poursuivez sur le chemin de gauche qui descend vers le poteau **En Borion**.
5. Bifurquez à droite sur le chemin pour rejoindre le poteau **Les Petits Bouchoux**.
6. Descendez sur 150 m par une route à droite. Bifurquez encore à droite pour suivre un chemin en rive droite du Tacon. Franchissez le torrent par la passerelle, puis remontez sur 100 m un sentier jusqu'au poteau **Moulin d'Aval**. Descendez au pied de la **CASCADE DU MOULIN** par le sentier aménagé.
7. Remontez par le même itinéraire jusqu'au poteau **Les Petits Bouchoux**.
8. Prenez à droite un chemin carrossable qui remonte au village des Bouchoux en laissant Petite Combe sur la gauche. Traversez la place et le village pour redescendre à votre point de départ.

Sur votre route...



Sentier de découverte "Sur les pas d'Ulysse" (A)

L'Aigle Royal (C)

Cascade du moulin d'Aval (E)

Site sonore de la place du village des Bouchoux (G)

Point de vue de la croix des couloirs (B)

Le Circaète Jean-le-Blanc (D)

Eglise des Bouchoux (F)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Claude, prenez la direction du sud en empruntant la route des Bouchoux (D124). Poursuivez sur cette charmante route départementale qui sillonne à travers les paysages du Haut-Jura jusqu'à atteindre le cœur du village des Bouchoux. Une fois dans le centre du bourg, dirigez-vous vers la Rue de la Millere. Le point de départ de la randonnée se situe au niveau du numéro 7, directement au Bar-Épicerie des Couloirs

Parking conseillé

Parking de l'épicerie en bas du Village des Bouchoux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LE MERDASSON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Merdasson sur les communes de Coiserette, Les Moussières, Les Bouchoux et la Pesse.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3, place de l'Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaud.fr

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com>



Sur votre route...

Sentier de découverte "Sur les pas d'Ulysse" (A)

Le sentier, depuis le village des Bouchoux jusqu'à la cascade du moulin Dalloz, invite à partir à la découverte du monde paysan d'autrefois. Il met en scène Ulysse, un homme paisible qui aime la vie dans son moulin, au bord du Tacon, au dessus de la cascade. Il vous y amène avec Flocon, son mulet.

Point de vue de la croix des couloirs (B)

La croix des couloirs symbolise pour certains un trait d'union entre le village des Bouchoux et celui de la Pesse, qui faisait autrefois partie de la communauté des Bouchoux.

Depuis ce panorama, la vue porte sur les Monts Jura à l'est, et sur le village des Bouchoux à l'ouest. Il est érigé sur une moraine perpendiculaire à la combe du Tacon, situation stratégique pour gagner en ensoleillement. Cette configuration de site enchâssé dans la vallée, semble participer à la qualité acoustique exceptionnelle de la place du village.

L'Aigle Royal (C)

Grand rapace mythique, l'Aigle royal survole de nouveau le Jura depuis les années 2000. D'abord limité à la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaine du Jura, son aire de répartition s'étend lentement vers l'ouest et le nord.

Son envergure est impressionnante, plus de 2 mètres, soit 1,5 fois plus grand qu'une buse. Ces ailes rectangulaires à l'extrémité « digitée » permettent de l'identifier avec un peu d'habitude.

Le Circaète jean-le-blanc (D)

Le régime alimentaire du circaète est composé de reptiles, notamment de serpents. Pour les repérer, cet oiseau plane lentement, avant de fondre sur sa proie. Il n'est pas immunisé contre le venin, mais en général, sa vitesse d'attaque lui évite les morsures. Au cas où cela ne suffirait pas, le circaète est protégé par des écailles épaisses recouvrant ses pattes et par un épais duvet sur les cuisses et le ventre.

Cascade du moulin d'Aval (E)

Le Tacon franchit là une barre calcaire en une belle cascade s'écoulant en toute intimité dans un cirque rocheux. Autrefois, ce site hydraulique servait à animer un moulin en amont de la cascade, à présent disparu. Le site de la cascade du moulin d'Aval (ou moulin Dalloz) est classé depuis 1961 à l'inventaire du paysage.

Eglise des Bouchoux (F)

L'église primitive de la paroisse des Bouchoux était située au lieu-dit au Reculet. Détruite au 15^e siècle, elle fut reconstruite dans le quartier de Bonneville, son emplacement actuel. Le portail d'entrée de la nef en plein-centre, avec moulures sur bases prismatiques à décor de cordons, est daté du 16^{ème} ou du 17^{ème} siècle. L'église actuelle fut construite en 1718.

Ne pas manquer les inscriptions au-dessus de l'entrée !

Site sonore de la place du village des Bouchoux (G)

Au cœur de la vallée du Tacon, sur un promontoire avancé, et entourée par l'église, la mairie et les maisons d'habitations, la place du village des Bouchoux forme une petite enceinte acoustique de grande qualité. La configuration de la place peut accueillir des manifestations culturelles nécessitant peu d'amplification, ce qui confère au lieu un caractère intimiste.